

LE CRÉDIT ? OUVREZ-MOI !



LETTRES **en** MAIN

Fonds pour l'éducation
et la saine gouvernance
Encourager le savoir!



LE CRÉDIT

On croit que le crédit est aussi vieux que le commerce. En effet, il y a toujours eu des gens qui n'avaient pas les moyens d'avoir ce qu'ils voulaient. D'un autre côté, il y en a toujours eu d'autres qui étaient prêts à les aider... contre paiement.

Selon les époques, le crédit a été plus ou moins bien vu. Il a connu des hauts et des bas, tout comme les taux d'intérêt. D'ailleurs, plus on peut offrir de garanties, plus il est facile d'obtenir du crédit et moins il coûte cher.

Aujourd'hui, le crédit est devenu une façon de vivre pour une grande partie de la population. Il est de plus en plus accessible et prend bien des formes : prêts personnels, prêts hypothécaires, cartes de crédit, prêts sur gages, etc.

S'il est parfois utile, le crédit peut souvent mener à l'endettement et même au surendettement. Il devient alors un véritable cauchemar. Toutefois, il existe des solutions pour s'en sortir.

Ce petit document tente d'expliquer dans un langage simple comment fonctionne le monde du crédit : les types de crédit, les problèmes liés à l'endettement et les solutions pour s'en sortir.

UN PEU D'HISTOIRE

Les premières pièces de monnaie datent d'environ 4000 ans. Pour leur part, les banques et le crédit datent d'il y a 3800 ans.

Les banques grecques et romaines offraient du crédit aux plus riches. Les autres devaient se contenter d'emprunter de l'argent aux prêteurs sur gages. Il va de soi qu'ils devaient payer des taux d'intérêt plus élevés.

Pendant des centaines d'années, l'Église a condamné le prêt avec intérêt. Les chrétiens n'avaient donc pas le droit de prêter de l'argent. Comme les Juifs n'étaient pas touchés par cette interdiction, ils se sont lancés dans le prêt d'argent. C'est l'une des raisons qui expliquent qu'ils étaient mal vus à l'époque.

Au Canada, il y a un peu plus de 100 ans, les banques prêtaient uniquement aux plus riches. Par ailleurs, il y avait des « compagnies de finance » qui prêtaient aux autres. Toutefois, les intérêts étaient très élevés.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

En 1900, Alphonse Desjardins fonde la première caisse populaire. Son but était justement de permettre l'accès au crédit pour les moins riches.

Vers 1950, il y a beaucoup d'usines et la production des biens augmente. Il faut les vendre pour gagner encore plus d'argent et en produire d'autres. C'est le début de ce qu'on appelle la société de consommation. En même temps, les salaires des ouvriers augmentent. C'est l'apparition de la classe moyenne.

Les gens peuvent acheter beaucoup plus de biens que leurs parents et leurs grands-parents. C'est à ce moment que le crédit devient accessible pour tous.

Dans les années 1950, on voit arriver les premières cartes de crédit. Dans les années 1960, les banques se lancent dans le crédit pour tout le monde : les premiers prêts hypothécaires apparaissent en 1967, les cartes de crédit bancaires en 1968 et les marges de crédit quelques années plus tard.

Aujourd'hui, le crédit est accessible pour presque tout le monde. Toutefois, les taux d'intérêt varient selon les types de crédit.

Les taux d'intérêt

En général, les gens qui prêtent de l'argent le font pour une seule raison : faire des profits. Par exemple, si on emprunte 1 000 \$ à un taux de 10 % par année, il faudra rembourser 1 100 \$ après un an, soit le 1 000 \$ du prêt et 100 \$ d'intérêt.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

LES TYPES DE CRÉDIT

Il y a plusieurs types de crédit sur le marché.

La carte de crédit

C'est une carte qui permet de faire des achats. La facture arrive à la fin du mois. Si on ne la paye pas en entier, des intérêts sont facturés. Il faut savoir que ces derniers sont très élevés.

La marge de crédit

La marge de crédit est un montant d'argent prêté par la banque. Elle est liée à un compte de banque. On peut utiliser cet argent quand le compte est vide. Évidemment, si on l'utilise, des intérêts sont facturés, mais les taux sont meilleurs que ceux des cartes de crédit.

Le prêt hypothécaire

C'est un contrat qui permet d'obtenir de l'argent pour l'achat d'une maison. Dans ce type de prêt, le prêteur prend moins de risques. En effet, il peut toujours reprendre possession de la maison. Aussi, les taux d'intérêt sont peu élevés.

Le prêt personnel

C'est un contrat qui permet d'obtenir un montant d'argent. Les paiements mensuels et la durée du contrat sont décidés à l'avance. Le taux d'intérêt est fixé en fonction du risque. Il peut être difficile d'obtenir un prêt personnel pour les personnes qui n'ont pas un bon dossier de crédit ou qui ne travaillent pas.

« Achetez maintenant, payez plus tard »

C'est un remboursement qu'on fait un an ou deux après l'achat d'un bien. Si le paiement se fait à la date prévue, il n'y a pas d'intérêt. Sinon, les intérêts coûtent très cher. En effet, ils se sont accumulés depuis la date de l'achat. C'est un type de crédit très dangereux. Si on n'a pas d'argent maintenant, rien n'indique qu'on en aura plus tard.

« Louer pour acheter »

C'est une location à long terme. La personne signe un contrat pour une durée déterminée. À la fin du contrat, elle devient propriétaire du bien. Ces contrats existent pour toutes sortes de choses comme des meubles ou des appareils électriques. Ce sont souvent des biens usagés.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

Les magasins qui offrent ce type de crédit sont souvent dans les quartiers les plus pauvres. Comme les versements sont faibles, les gens ne se rendent pas compte qu'ils paient plusieurs fois la valeur de leur achat.

Les centres d'encaissement de chèques

Ce sont des commerces qui encaissent les chèques sans les geler. Ils conservent une partie du montant pour leurs services.

Il faut savoir que les banques sont tenues par la loi d'ouvrir un compte aux gens qui le demandent, sauf en cas de fraude bancaire. Par ailleurs, les caisses populaires ont le droit de choisir leurs clients.

De plus, on peut toujours encaisser un chèque du gouvernement du Canada dans une banque ou un chèque du gouvernement du Québec dans une caisse populaire. Il suffit d'avoir deux pièces d'identité.

Les prêteurs sur gages

C'est un commerce qui prête de l'argent quand on laisse un bien en dépôt (télévision, bicyclette, radio, etc.). La personne ne reçoit qu'une petite partie de la valeur du bien. Pour le récupérer, il faut rembourser le montant de la dette et les frais de crédit. Sinon, le prêteur sur gages peut garder le bien ou le revendre.

Certains types de crédit sont plus intéressants que d'autres pour les consommateurs. Toutefois, il faut se rappeler que l'achat à crédit comporte toujours des pièges :

- Il permet d'acheter des choses sur un coup de tête, sans réfléchir.
- Il donne l'impression d'avoir beaucoup d'argent.
- Il pousse les gens à acheter des choses inutiles.
- Il réserve souvent de mauvaises surprises quand la facture arrive.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

L'endettement

Le crédit est devenu une façon de vivre dans une société de consommation. Il est facile d'en avoir, même s'il coûte souvent très cher. Toutefois, il peut devenir un grave problème. Quand les dettes s'accumulent, on peut en perdre facilement le contrôle.

Les signes d'alerte

Il y a plusieurs signes qui indiquent que les dettes sont devenues incontrôlables. En voici quelques-uns :

- Payer ses comptes en retard
- Couper dans l'épicerie
- Payer ses factures avec des cartes de crédit
- Recevoir des appels ou des lettres d'agences de recouvrement
- Payer uniquement les montants minimums sur les cartes de crédit
- Faire appel à des prêteurs sur gages

Les causes d'endettement

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les gens peuvent avoir des problèmes d'endettement. En voici quelques-unes :

- La pauvreté
- Les problèmes non prévus comme une maladie ou une séparation
- La dépendance au jeu ou à la drogue
- Les impôts non déclarés ou en retard
- Un revenu non déclaré
- L'endossement d'un prêt

Les solutions ne seront pas les mêmes selon les types d'endettement. Par exemple, quelqu'un qui a un problème de jeu devra le régler avant de penser à payer ses dettes.

Les conséquences de l'endettement

Les conséquences de l'endettement sont nombreuses. Elles peuvent toucher les conditions de vie d'une personne, autant du point de vue financier que personnel.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

Du point de vue financier, les conséquences peuvent être nombreuses :

- Saisie de salaire
- Saisie de meubles
- Saisie de comptes de banque
- Obligation de vendre sa maison
- Coupures de services
(Hydro-Québec, téléphone, Gaz métropolitain, etc.)
- Mauvaise cote de crédit

Du point de vue personnel, les conséquences sont souvent pires :

- Sentiment de honte, de culpabilité et d'échec
- Stress, angoisse
- Conflits au sein du couple
- Jugement des proches

LE DOSSIER DE CRÉDIT

Dès qu'une personne fait une demande de crédit, on lui ouvre un dossier. Ce dernier contient des renseignements personnels comme l'adresse et les employeurs présents et passés. Il comprend aussi des renseignements financiers :

- Les comptes bancaires, y compris les chèques « sans provision »
- Le montant des cartes de crédit, des marges et des prêts
- Les faillites
- Les jugements (sauf en matière criminelle)
- Les dettes soumises à une agence de recouvrement
- Les factures de cellulaires
- La liste de toutes les personnes et entreprises qui ont demandé à consulter le dossier de crédit (prêteurs, propriétaires, employeurs, etc.)

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

LES SOLUTIONS

Quand les gens sont endettés, ils ont souvent l'impression qu'il n'y a pas de solution à leur problème. Pourtant, il en existe un certain nombre :

Faire un budget

Trouver des façons d'augmenter les revenus ou de réduire les dépenses. Le surplus pourra servir à rembourser les dettes.

Négocier avec les créanciers

Contactez les créanciers et négociez avec eux des ententes pour rembourser les dettes. Les créanciers, ce sont tous ceux à qui l'on doit de l'argent. Par exemple, Hydro-Québec, Gaz métropolitain, Visa, les banques, les caisses populaires, etc.

Vendre des biens

Essayez de vendre des biens comme une auto ou des meubles pour payer ses dettes.

Consolider ses dettes

Faire un emprunt pour regrouper l'ensemble de ses dettes. Le paiement mensuel et les taux d'intérêt seront souvent moins élevés.

Utiliser le « dépôt volontaire »

Remettre ses dettes à la Cour. C'est une procédure légale. C'est la Cour qui saisit une partie du salaire et qui rembourse les créanciers.

Faire une proposition aux créanciers

Proposer aux créanciers de rembourser une partie de la dette, avec l'aide d'un syndic de faillite.

Faire faillite

Se libérer de ses dettes en remettant ses biens à un syndic de faillite. C'est lui qui les vendra et qui distribuera l'argent aux créanciers. Il faut cependant savoir qu'il y a des coûts liés à la faillite.

ATTENTION

Il faut surtout faire attention aux conseils des parents et amis; ce ne sont pas des spécialistes.

Vous avez un problème? Vous ne comprenez pas quelque chose?
Appelez votre ACEF : voir page 8.

CONCLUSION

L'argent ne pousse pas dans les arbres. C'est pourquoi le crédit existe depuis des milliers d'années. C'est un outil qui peut être intéressant pour certains. Par contre, il peut coûter très cher pour d'autres. Quand l'endettement devient trop lourd, il peut même bouleverser des vies.

Il existe toutefois des solutions pour s'en sortir. Il y a surtout des organismes et des professionnels qui peuvent fournir une aide précieuse quand on ne sait plus quoi faire. Il faut les consulter!



LES ACEF

Les ACEF sont des organismes qui défendent les droits des consommateurs.

ACEF de l'Est de Montréal	514 257-6622
ACEF du Nord de Montréal	514 277-7959
ACEF de l'Île Jésus.....	450 662-9428
ACEF Estrie	819 563-8144
ACEF Montérégie-Est.....	1 888 375-1443
ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins.....	1 888 338-4755
ACEF de Lanaudière	1 866 414-1333
ACEF Grand-Portage	418 867-8545
ACEF de la Rive-Sud de Québec	1 877 835-6633
Union des Consommateurs	1 888 521-6820
Coalition Associations Consommateurs du Québec.....	1 877 962-2227

Textes et recherche

Gilles Landry

Chargée de projet

Marie Claire Sansregret

Collaborateurs

Le comité de lecture des participants et participantes de Lettres en main; Hélène Ranger et Julie Orhon de Lettres en main; Martine Marleau et Maryse Bouchard de l'ACEF de l'Est de Montréal.

Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité de Lettres en main.

Nous remercions également le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le Fondation CSN, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Raymond Chabot Grant Thornton, le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau-Québec (SEPB-Québec) et le SEPB-section locale 571 pour leur soutien financier.

Mise en page et graphisme

Jonathan Brazeau
Les boutiques en ligne
www.lesboutiques.ca

Impression

SISCA
790, rue d'Upton
LaSalle (Québec) H8R 2T9

Distribution

Lettres en main
5483, 12^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2Z8
Tél. : 514 729-3056
Télééc. : 514 729-3010
Internet : www.lettresenmain.com
Courriel : lem@videotron.qc.ca

Dépôt légal : 2^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-922908-21-3



LETTRES *en* MAIN

Lettres en main est un groupe populaire d'alphabétisation qui intervient dans le quartier Rosemont à Montréal depuis 1982. Notre objectif principal est de contribuer à combattre l'analphabétisme. Pour ce faire, nous offrons entre autres des ateliers de lecture et d'écriture et nous nous engageons dans la défense des droits des personnes analphabètes. De plus, nous nous consacrons à la recherche, à la conception et à la diffusion de matériel didactique.



Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) travaillent à la promotion de la solidarité, de l'équité et de la justice sociale en défendant les droits et les intérêts des consommateurs à faible et modeste revenu, de façon plus spécifique. Une activité importante des organismes est de conseiller et d'informer les personnes qui éprouvent des difficultés financières, qui ont des problèmes contractuels, qui sont en situation d'endettement ou qui ont besoin d'informations financières, budgétaires ou légales.